

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-CL148

présenté par

Mme Thiébault-Martinez, M. Pena, M. Saulignac, Mme Allemand, Mme Capdevielle,
M. Christophle, Mme Karamanli, M. Vicot, M. William et les membres du groupe Socialistes et
apparentés

ARTICLE 45

ÉTAT G - LISTE DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

Mission « Immigration, asile et intégration »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.